SEPTEMBRE 2010 / n°35

ARDENNE ÉCONOMIQUE

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES

Développement des activités sur le centre-ville de Charleville

La CCI des Ardennes, La Ville de Charleville-Mézières, la CMA et des représentants des commerces du centre-ville ont travaillé au sein d'un comité…

page 11

Faites de belles affaires au Vietnam

La Semaine française du Vietnam se déroulera à Hanoi du 21 au 28 novembre 2010.
Cet événement international est une belle opportunité pour les entreprises ardennaises…

page 17

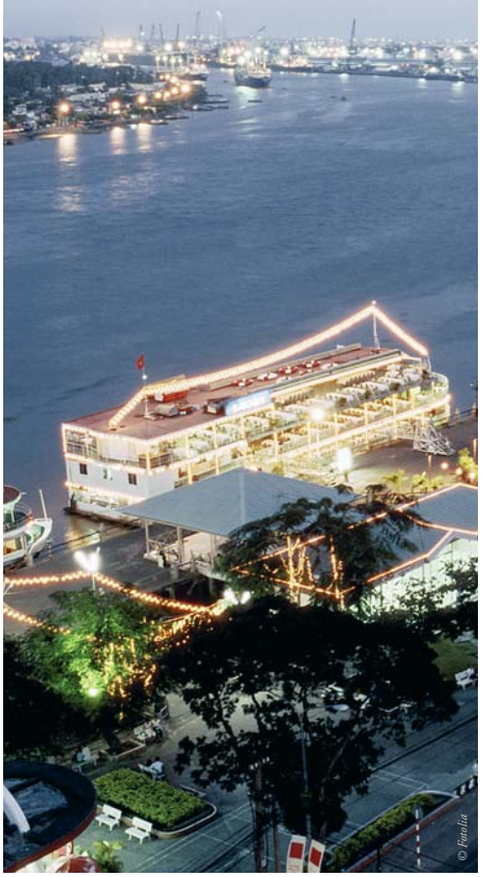

Quand le savoir-faire ardennais se met au service du tramway rémois

À Glaire près de Sedan, la société Arcomat Mobilier Urbain qui a déjà réalisé les abris voyageurs du tramway de Toulouse, a fabriqué cet été en un temps record, les 84 abris voyageurs…

page 5

Chambre de Commerce et d'Industrie
des Ardennes

© Bruno Gouhoury

La loi portant réforme du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie a été publiée au Journal Officiel du 24 juillet 2010. Depuis, divers textes réglementaires sont venus préciser la composition et le régime électoral des CCI et un projet de décret d'application de cette loi est actuellement en discussion.

Les entreprises de Champagne-Ardenne seront appelées à élire le 8 décembre prochain 47 membres titulaires pour siéger à la CCI de Région (CCIR). Les entreprises ardennaises auront quant à elles, 30 membres titulaires à désigner dont 9 qui siégeront à la CCIR.

La loi confie aux CCIR les pouvoirs les plus étendus dans les domaines du fonctionnement et de l'exercice des compétences et des missions du réseau sur tout le territoire régional.

C'est dire que le véritable centre de décisions sera la CCIR et que les 9 membres ardennais devront, par leur engagement, défendre et faire prendre en compte les priorités ardennaises et les intérêts des entreprises ardennaises.

Ces 9 membres devront s'engager à participer activement par leur présence effective à toutes les instances régionales qui décideront des actions et des missions des CCI Territoriales (CCIT) et des affectations budgétaires correspondantes.

Les CCIR et les CCIT demeurent des établissements publics administratifs de l'Etat. Elles demeurent donc soumises aux règles strictes du droit public pour assurer la défense des intérêts généraux.

Les contraintes imposées par cette nouvelle organisation et le dépassement des intérêts privés pour défendre les intérêts généraux constituent les lignes de conduite des futurs candidats.

Personnellement je suis convaincu que pour réussir au plus haut niveau régional, cette importante réforme, l'expérience acquise et les résultats obtenus dans le domaine consulaire sont les deux éléments premiers et incontournables.

Géraud Spire - Président de la CCI des Ardennes

pages 04/07 Entreprise

Quand le savoir-faire ardennais se met au service du tramway rémois

Quarante années de Midest pour les Fonderies Vignon.

Les équipementiers ardennais découvrent les dernières innovations dans automobiles.

Les évolutions en cours de la filière automobile.

pages 08/09 Commerce

Rencontres Régionales du Commerce : "Demain, quels clients et quels commerces dans nos villes ?"

Forum de la Création/Reprise d'entreprise. les 22 et 23 octobre.

Les "Matinées de la Création Reprise".

Orac Ardenne rives de Meuse.

La CCI participe au développement cantonal.

page 09 Services

Les "SAP" à l'honneur en région Champagne-Ardenne.

pages 10/11 Economie

Cabaret vert en pleine expansion.

Développement des activités sur le centre-ville de Charleville.

page 13 Innovation

Electrolux réduit la corvée de repassage.

pages 14/15 CCI 08

Réforme des CCI : la mutualisation est en marche.

Conférence sur les Ardennes à l'horizon 2020.

page 17 International

Vietnam : faites de belles affaires en novembre.

page 19 Economie

Un nouveau directeur pour la Banque de France.

Quatre acteurs majeurs de l'appui aux entreprises.

page 21 CCI 08

Le roi cheval au Château du Faucon.

page 23 Partenariat

Investissement dans le Fonds Chaleur 2010.

Quand les entreprises s'approprient les NTIC.

pages 24/25 Formation

Envoyés spéciaux en Pologne et en Roumanie.

Honneur à la 33ème Promotion.

page 26

Agenda

Ujjef L'INFORMATION D'ENTREPRISE

ARDENNE ECONOMIQUE, trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Corneau 08000 Charleville-Mézières.
Tél : 03 24 56 62 62 - **Fax :** 03 24 56 62 22. **Mail :** ardenneeconomique@ardennes.cci.fr.
Directeur de la Publication : Géraud SPIRE. **Comité de rédaction :** Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Martine MÉLONI - Stella DMYTRYK.
Agence Conseil : Essentiel SDM - **Tél :** 03 26 04 04 07. **Direction Artistique :** Michel COLOMBO - **Rédaction :** Yves-Marie LUCOT. **Régie Publicitaire :** Palm Communication - **Tél :** 03 24 56 03 03.
Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 Warcq. **Tirage :** 10 000 exemplaires - **Abonnement annuel :** 6€. **Dépôt légal :** septembre 2010 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

Information aux fournisseurs de la CCI des Ardennes :

Les marchés publics de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes sont publiés sur le site : www.ardennes.cci.fr - Consultation gratuite

Quand le savoir-faire ardennais se met au service du tramway rémois

Comment, pour en assurer la maintenance, soulever du sol les rames du tramway de Reims Métropole ? Depuis le mois de mai, dans son centre de maintenance à Bezannes, 14 colonnes à moteur électrique, munies chacune d'une vis sans fin et commandées depuis un pupitre, opèrent avec précision cette délicate levée. Elles libèrent ainsi totalement les châssis des véhicules et offrent aux techniciens du tramway un travail de maintenance plus ergonomique.

Construites sur mesure, ces colonnes capables de soulever avec une précision extrême l'ensemble articulé de 40 tonnes et de 33 mètres de long sont fabriquées par la SEFAC (Société de Forge et d'estampage Ardenne Champagne) installée à Monthermé. Cette entreprise fondée en 1884, qui emploie aujourd'hui 80 salariés dont une soixantaine dans les Ardennes, est le spécialiste français des appareils de levage pour véhicules lourds (semi-remorques, bus, tramways, métros, locomotives, blindés, etc.).

"L'installation de Reims a nécessité 80 heures d'études pour la partie électrique et 200 heures d'études pour l'adaptation mécanique des colonnes, explique Ludovic Talon, chef de produit à la SEFAC. *Au final, cette installation se compose de 14 colonnes d'une capacité unitaire de 6 tonnes, soit une capacité totale d'utilisation de 72 tonnes. Un dépose bogie, grâce auquel les essieux et les roues des rames sont descendus, a également été développé".*

Le tour du monde sur des bogies

De nos jours, plus de 60 000 colonnes de la SEFAC dans le monde soulèvent des trains, des tramways, des métros, des bus, cars et autres véhicules lourds, (le chiffre de 60 000 inclut l'activité « Route ») notamment à Copenhague, Madrid, Rio, San Francisco ou Tokyo. En 2010, outre le tramway de Reims Métropole, la SEFAC (10 M€ de chiffre d'affaires) a équipé les centres de maintenance des tramways et métros de Barcelone, Grenoble, Jérusalem, Séoul, Mulhouse et Ténériffe.

Son bureau d'études travaille actuellement à l'équipement des transports en commun de la ville du Caire en Egypte.

84 abris voyageurs pour Arcomat Mobilier Urbain

À Glaire près de Sedan, la société Arcomat Mobilier Urbain qui a déjà réalisé les abris voyageurs du tramway de Toulouse, a fabriqué cet été en un temps record, les 84 abris voyageurs disposés sur les lignes du tramway de Reims Métropole. *"Chaque abri mesure huit mètres de long et leur designer a voulu rappeler dans leurs formes les vitraux de la cathédrale de Reims",* explique Jean-Claude Chef, PDG d'Arcomat Mobilier urbain.

La société, spécialisée dans la fabrication d'abris bus et de panneaux d'affichage qui emploie une centaine de salariés, a répondu à la commande de Clear Channel France, filiale du leader mondial de l'affichage. En région parisienne, Arcomat a également fabriqué les abris voyageurs de Sartrouville, Montrouge, Les Mureaux, Vanves, Sannois et Chenevières.

© Sefac

© Arcomat

Quarante années de Midest pour les Fonderies Vignon

Les Fonderies Vignon à Haraucourt près de Sedan ont été créées en 1885.
Alain Moret qui préside aujourd'hui cette entreprise familiale de 35 salariés représente la quatrième génération de Moret en ligne directe.
Les Fonderies Vignon (3,4 M€ de chiffre d'affaires dont 10% à l'export en 2009) produisent des pièces de fonte à graphite lamellaire et à graphite sphéroïdal.
L'entreprise fabrique des pièces uniques ou en petites séries destinées en Europe aux pompes industrielles, aux compresseurs et aux machines-outils. Et depuis quarante ans, cette PMI ardennaise dynamique participe au Midest, le salon international de la sous-traitance industrielle. *"Nous y participons depuis le premier salon,* témoigne Alain Moret. *Au début le Midest nous a servi de vitrine pour nous faire connaître. Nous y avons acquis au fil des ans une belle renommée dans notre secteur d'activités. A présent, il est indispensable que nous participions au Midest chaque année. Nos clients potentiels ne comprendraient pas notre absence au salon et l'interprèteraient comme la disparition des Fonderies Vignon. Au Midest, On se doit donc d'y être. C'est notre publicité de l'année. Nous recueillons beaucoup de contacts qui, plus tard, à long terme, nous procurent du travail".*

Les équipementiers ardennais découvrent les dernières innovations dans l'automobile

Sept entreprises ardennaises de la filière automobile, très satisfaites des informations stratégiques qu'elles ont recueillies au cours du Business Dating Mavel organisé par le SFIA le 30 mars à Charleville-Mézières, ont participé le 23 juin à une visite à Villeurbanne de l'exposition Mavtech.
Il s'agissait de leur permettre d'étudier la BMW série 5, totalement désossée et d'observer cinq de ses innovations essentielles :

- un choix de quatre carrosseries,
- une finition intérieure proche de la BMW Série 7 et de la référence Audi,
- un équipement technologique digne de la Série 7 telles les corrections d'angles morts, des franchissements de la ligne blanche, des distances avec le véhicule qui précède.
- un système à quatre roues directrices et un antiroulis,
- des moteurs plus légers, plus puissants, consommant moins et avec un meilleur rendement.

© Photo Mavel

Cette visite est la première action de la coopération du SFIA et du Pôle d'Excellence automobile régional dont le succès, avec douze participants, augure un développement rapide au profit des équipementiers automobiles ardennais.
Rappelons que le 30 mars 2010, la CCI Ardennes avait organisé « un business dating » sur le thème de l'évolution de l'industrie l'automobile qui produira bientôt des véhicules hybrides et électriques.
Le Savoir Faire Industriel Ardennais (SFIA : recensement exhaustif des 350 entreprises industrielles de plus de 5 salariés) avait accueilli la société Mavel (expert en prospective automobile) prévoyant, pour les cinq années à venir, les évolutions de la production automobile (moteurs, modèles, usines, process, tendances, marketing, etc.). Une vingtaine de chefs d'entreprise ardennais ont assisté à cette séance.

Contact : cspecheux@ardennes.cci.fr
www.cci.sfia.fr

Les évolutions en cours de la filière automobile

« La réorganisation de la filière automobile selon la stratégie des grands constructeurs », voici le thème de la conférence régionale qu'organise à Reims le 12 octobre 2010 le Pôle d'excellence automobile de Champagne-Ardenne, avec le concours de la CRCI de Champagne-Ardenne et les CCI territoriales, sur le modèle de la CCI des Ardennes, pionnière de cette collaboration.

Cette manifestation rassemblera tous les acteurs du secteur automobile de la région Champagne-Ardenne, soit les représentants de 75 entreprises pour la plupart des PME-PMI. Ce rassemblement très important sera animé, entre autres, par Hervé Guyot, directeur du Fonds de modernisation des équipements automobiles (FMEA) et ancien directeur des achats de PSA, et par Patrick BLAIN, directeur de la Plate Forme Automobile (PFA) et ancien directeur commercial de Renault. Des représentants du médiateur national de la sous-traitance, d'une part et des « Etats Généraux de l'industrie », d'autre part, seront également présents.

"Le Pôle d'excellence automobile de Champagne-Ardenne doit davantage communiquer sur les attentes des constructeurs. Les grandes entreprises de la filière sont informées certes, mais les plus petites, comme nous en avons beaucoup dans la région, le sont beaucoup moins. Cette conférence nous donne l'occasion de les informer, de les rassembler et de les fédérer efficacement", explique le président du pôle Jacques de Saint-Gilles.

Rappelons que le pôle accompagne le développement de la filière régionale, l'aide à pérenniser ses activités et à anticiper les grandes évolutions du marché.

Géraud Spire distingué

Le président de la CCI des Ardennes a été nommé au grade de chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur.

Cette nomination a été officialisée par décret du Président de la République du 13 juillet 2010 promulguant au Journal Officiel la nouvelle promotion de l'ordre créé par Napoléon I[er] pour honorer des Français, des militaires d'abord et des civils par la suite, ayant œuvré, souvent aux périls de leur vie, aux succès des armes et des entreprises de la France. Géraud Spire a été nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre de trente-sept années de service dans des activités professionnelles (notamment au sein de la Fédération nationale des bois et matériaux) et au titre de ses activités d'officier supérieur de réserve.

Les 20 et 21 octobre, stimulez votre créativité d'entrepreneur

La CCI des Ardennes et le Pôle de compétitivité Materalia proposent aux entreprises ardennaises un séminaire de créativité intitulé Créaforce. Ce séminaire rassemblera dix entreprises industrielles et de service (tous types d'activités).
Son objectif est de permettre à ses participants de s'approprier de bons outils méthodologiques de stimulation de la créativité. Il s'agit aussi de créer une véritable dynamique de cohésion entre des entrepreneurs de secteurs d'activités différents et parfois complémentaires.
Dans la période actuelle, il est essentiel de briser l'isolement des chefs d'entreprise et de faire émerger des projets innovants.
L'innovation, moteur de la compétitivité, peut aussi se produire dans les services, les actions commerciales ou organisationnelles.

Le premier séminaire Créaforce dans les Ardennes se tiendra les 20 et 21 octobre à l'Abbaye des Sept Fontaines.

Inscriptions : Nicolas Toussaint
ntoussaint@ardennes.cci.fr
tél : 03 24 56 62 89

Les atouts de l'acier dans la construction

Le secteur de la construction est en profonde mutation, eu égard notamment au dispositif « Grenelle de l'environnement », et dans un contexte économique global où le développement durable revêt une importance croissante.
Les atouts de l'acier sont indéniables avec un bilan écologique très favorable dans le domaine de la construction.
Ce marché est en constante évolution.
Afin d'informer les entreprises métallurgiques ardennaises sur ce sujet, le SFIA avait organisé le 7 juillet un business dating sur le thème « Les aciers dans la construction : quelles opportunités ? ».
Vingt-deux personnes représentant quinze entreprises ardennaises ont assisté à cette manifestation animée par Patrick Le Pense, Directeur Général du département Innovation et Développement Construction du groupe ArcelorMittal.

Contact : cspecheux@ardennes.cci.fr
www.cci.sfia.fr

Les téléprocédures, une solution simple, économique et sécurisée qui permet aux entreprises d'accomplir leurs obligations fiscales et de bénéficier de services personnalisés.

A compter du 1[er] octobre 2010, l'obligation de recours aux téléprocédures est étendue aux entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000 € HT. Le seuil actuel de l'obligation de télétransmettre et de télérégler la TVA, fixé à 760 000 € HT de chiffre d'affaires, est abaissé à 500 000 € HT et le télérèglement de l'impôt sur les sociétés et de la taxe sur les salaires est rendu obligatoire pour les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse ce nouveau seuil. Ce seuil est abaissé à 230 000 € HT à compter du 1[er] octobre 2011.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr dans la rubrique Professionnels,
- le Service des Impôts des Entreprises dont l'adresse figure dans les déclarations qui vous sont envoyées,
- votre correspondant départemental : Grégory PLESSIEZ - Tél : 03 24 56 89 11

Lundi 25 octobre 2010 Rencontres Régionales du Commerce

"Demain, quels clients et quels commerces dans nos villes ?"

Le succès de ces rencontres qui voient le nombre de participants augmenter tous les ans à amené les CCI locales à programmer les rencontres 2010 avec le choix d'un intervenant spécialisé sur la problématique du client.
Cette année, la manifestation se déroulera à Châlons-en-Champagne avec les CCI de Châlons-en-Champagne, Reims et la Haute-Marne.
Durant une demi-journée, 3 intervenants vont se succéder pour ouvrir des axes de réflexion, « donner des recettes », dynamiser les chefs d'entreprise dans leur quotidien :
- Frank LEHUEDE du CREDOC,
- Pascal MADRY de l'Institut pour la ville et le commerce,
- Nasser NEGROUCHE, ancien boxeur et spécialiste marketing des petites entreprises.

La CCI des Ardennes organisera le déplacement.

Contact : D Courtat-Guitton - tél : 03 24 56 62 47

Forum de la Création / Reprise d'entreprise les 22 et 23 octobre

Depuis plusieurs années, la CCI des Ardennes, au nom de la Chambre Economique qui regroupe la CCI, la CMA et la CA, organise le Forum de la Création Reprise. Cette manifestation bénéficie, sur un budget global de 60 000 €, du soutien financier du Conseil Régional et du Feder dans le cadre de l'opération Génération Entreprendre, de l'aide du Conseil Général et des Chambres Consulaires.
Cette année, en plus des ateliers, des conseils personnalisés, et la présence sur stands des acteurs de la création, 2 nouveautés sont à signaler : une table ronde - Matinée de la reprise : comment réussir sa reprise d'entreprise ? et une offre spécifique de service pour les demandeurs d'emploi en liaison avec Pôle Emploi.

Contact : JF de Rouville - tél : 03 24 56 62 74

Les "Matinées de la Création Reprise"

La communauté ECOBIZ Création Reprise créée lors du dernier Forum de la Création en octobre 2009, monte en puissance et répond de plus en plus aux attentes des créateurs.
Echange, partage d'informations permettent de démultiplier l'information donnée et d'éviter aux créateurs de perdre du temps dans leur recherche.
Pour répondre à des préoccupations ponctuelles ou des questions de fonds, l'animateur Bruno Remy propose des rencontres sur une journée selon des thèmes choisis.
Les 2 premières ont concerné les prévisions financières et l'étude de marché.
Face à l'intérêt montré par les adhérents d'Ecobiz, une réunion sera proposée chaque trimestre.

N'hésitez pas à transmettre vos questions à Bruno Remy au 03 24 56 62 72 et surtout sur ECOBIZ.

Orac Ardenne rives de Meuse

L'Orac Ardenne rives de Meuse fonctionne grace aux fonds FRED et FNADT et a été mise en place pour garder une dynamique sur le territoire suite à la fermeture du centre d'entrainement de l'armée basé sur le Fort Charlemont.
Les actions collectives retenues sont :
1- Aménagement du point de vente,
2- Action Démarche Qualité Accueil Commerce,
3- Promotion en Belgique,
4- Diagnostic Energie Répondre aux marchés publics,
5- Animations développées par les UCI.

REPÈRES

Avec les actions individuelles, le budget global s'élève à :

1 822 500 €

bénéficiant des subventions suivantes :

- FRED :	429 000 €
- FNADT :	129 000 €
- CCI CMA :	37 500 €
- ARM :	27 000 €

Depuis le démarrage de l'opération, 49 dossiers ont été examinés par le comité de pilotage représentant un montant de :

Travaux éligibles : 461 676 €
Subvention demandée : 116 761 €
Montant moyen/dossier : 6 096 €

Face à l'importance du nombre de dossier déposé ou en cours d'instruction, le territoire envisage de demander la mise en place d'une ORAC établie surdes fonds FISAC à l'échelle du Pays de la Pointe.

La CCI participe au développement cantonal

La communauté de communes des cantons de Carignan, de Mouzon et de Raucourt attribue désormais des aides à l'investissement et à l'emploi (ACIE) dans tous les secteurs d'activités (industrie, commerce, services). La communauté qui plus est, soutient financièrement les manifestations commerciales et l'utilisation des technologies de l'information et la communication.

Les critères d'attribution de ces aides sont diffusés dans les entreprises des trois cantons. La CCI des Ardennes signera bientôt avec la communauté de communes un convention de partenariat. La CCI relaiera les efforts de communauté de communes auprès des chefs d'entreprise afin de constituer les dossiers d'attributions des aides, de les instruire et de suivre l'exécution.

Les entreprises qui bénéficieront de ces aides communautaires pourront compter trois années durant sur le soutien technique de la CCI des Ardennes, qu'il s'agisse de leur développement économique ou de leurs recrutements.

Les "SAP" à l'honneur en région Champagne-Ardenne

La CCI des Ardennes a piloté pour la région Champagne-Ardenne la « Journée Régionale d'Information et de Formation des Services à la Personne ». Cette journée s'est déroulée le 29 juin dernier, sur le campus de Reims Management School. Ce fut l'occasion pour les organismes agréés de services à la personne de la région, ainsi que les porteurs de projet de la région, de se former et s'informer sur des thèmes comme « Créer, développer et professionnaliser les SAP », « Créer et durer… les clés pour gagner ce challenge ! », « Les incontournables : recruter, vendre, gérer ». La manifestation s'est faite en partenariat avec l'ACFCI et l'Agence Nationale des Services à la Personne.

L'ouverture « Comment s'installer et développer son activité », tel a été le fil rouge de cette journée à laquelle ont participé quelque 130 invités. Après l'ouverture par François CRAVOISIER, Président de la CRCI et Géraud SPIRE, Président de la CCI des Ardennes, la journée s'est poursuivie par une conférence de Philippe Sanchez, gérant d'Alliance Services Ardennes, conférence suivie d'une table ronde sur les évolutions de ce secteur d'activités.

Les auditeurs ont ensuite participé à six ateliers concernant les enjeux de la qualification, la gestion du personnel, le marketing et la vente des services à la personne, les recrutements…

A noter que les entreprises ardennaises ont participé en nombre à cette journée de formation et d'information, et certaines d'entre elles ont pu apporter leur témoignage.

Cette opération devrait se concrétiser par la suite par des manifestations régionales territorialisées.

Contact : Valérie de la Ville Fromoit
tél : 03 24 56 62 40 - mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

Le Cabaret vert en pleine expansion

Les 27, 28 et 29 août, à Charleville-Mézières sur la plaine Bayard et sur la friche de la Macérienne, s'est tenue la 6ème édition du Cabaret Vert. Dirigé par Julien Sauvage, cet événement populaire est un des grands festivals de rock de l'été du nord de la France. Il réunit, outre une trentaine de groupe musicaux, toutes sortes de manifestations culturelles touchant à la fois aux arts de la rue, à la bande dessinée ou au happening.

La 6ème édition du Cabaret Vert auquel ses organisateurs ont imposé une charte environnementale très stricte, a réuni 48 000 spectateurs. *"C'est sept mille de plus que l'édition précédente,* précise Julien Sauvage. *Des autorités, nous avons obtenu une autorisation prenant en compte 56 000 personnes. En fait, la manifestation pourrait très bien en accueillir 60 000".*

Cette année, le Cabaret Vert a attiré la clientèle d'un rayon de 300 km. La présence de nombreux Hollandais, Belges, Luxembourgeois, Lillois, Nancéens et Messins a été très remarquée.

L'organisation du Cabaret Vert a exclusivement recours aux entreprises locales et départementales (hôtelleries, restaurations, imprimerie, transports, etc.). *"Nous considérons qu'un euro d'argent public investi dans la manifestation entraîne la dépense de quatre euros dans l'économie locale"*, explique le directeur de la manifestation.

Le Cabaret Vert dispose d'un budget de 1,4 M€ dont 10% sont des fonds publics (Ville, Communauté de communes, Département, Région) et 15% des fonds privés.

Le reste du budget est abondé par les recettes du Cabaret Vert (billetterie, restauration et boissons).

La CCI des Ardennes qui soutient le grand festival populaire publiera bientôt une étude fine de ses retombées économiques dans les Ardennes.

© Photo Rod Le Hiboo

© Fotolia

Développement des activités sur le centre-ville de Charleville

La CCI des Ardennes, La Ville de Charleville-Mézières, la CMA et des représentants des commerces du centre-ville ont travaillé au sein d'un comité de pilotage avec le cabinet AID Observatoire sur les possibilités de développement des activités économiques et les actions à mettre en place.

Etats des lieux :

1) **Pour le Département,** la population, les revenus liés aux catégories socioprofessionnelles et l'emploi sont des facteurs qui entrent directement dans la dynamique du secteur commerçant.
2) **Pour le centre-ville,** la comparaison avec d'autres unités urbaines amène à constater une certaine dynamique, une zone de chalandise importante, un déséquilibre de CA entre le centre-ville et la périphérie, une alerte à mettre sur les locaux vacants, un renforcement d'enseignes nationales pour conserver à terme une attractivité satisfaisante, une offre diversifiée à renforcer sur certains secteurs tels que les loisirs ou l'équipement de la personne.
Les clients potentiels ont une bonne opinion du commerce par rapport à la modernité, aux horaires d'ouverture, au professionnalisme et à la diversité de l'offre. Sont à revoir, l'aspect rapport qualité/prix, les animations , le marché.
Après avoir débattu sur les actions à mettre en place pour pallier les manques et renforcer les faiblesses constatées, le comité de pilotage à listé un certain nombre d'actions concrètes à court ,moyen et long terme qu'il conviendra de hiérarchiser.

5 axes de travail permettront de préserver les équilibres et de dynamiser le centre-ville et ses commerces :

1 / Maintenir et structurer les entreprises existantes, à travers la mise en place d'une politique d'urbanisme commercial munie de moyens financiers et humains.
2 / Consolider et valoriser les activités économiques par des actions d'aides à la modernisation, à la transmission.
3 / Adapter, attirer et développer l'attractivité du centre-ville en mettant en place des éléments structurants : signalétique, parking, aménagement d'espace…
4 / Fédérer les acteurs locaux et animer les espaces marchands en créant des animations et une communication spécifiques, une fidélisation de la clientèle, en professionnalisant la dynamique collective.
5 / Piloter et coordonner la démarche à travers un dossier d'actions d'animation et de réalisation d'éléments structurants utilisant les fonds FISAC, la mise en place d'un comité consultatif réunissant tous les acteurs liés au secteur du commerce.

REPÈRES

351 M€
de CA en alimentaire
(83% en grande distribution.

369 M€
de CA en non-alimentaire
(25% pour les - de 300 m².

Les consommateurs viennent en centre-ville

pour le commerce et ses vitrines (60% en 1ère réponse), mais **25%** répondent ne pas venir pour des raisons de circulation et stationnement.

Electrolux réduit la corvée du repassage

Revin - Le fabricant de machines à laver équipe ses nouveaux appareils de la technologie « Steam System », un bain de vapeur qui détend les fibres des vêtements et réduit de moitié le temps de repassage.
"La fonction Steam System intervient indépendamment du cycle de lavage, explique Régis Chainot, directeur général du site industriel d'Electrolux à Revin. *Elle vous permet de rafraîchir et de défroisser votre linge. Lorsque cette fonction est sélectionnée, de l'eau vient recouvrir la résistance située sous le tambour. En chauffant, celle-ci génère de la vapeur qui remonte dans le tambour".*
De fait, ses rotations créent un véritable bain de vapeur pour les vêtements, bain de vapeur qui détend les fibres et chasse les mauvaises odeurs. *"Résultat : un temps de repassage réduit de 50%, voire supprimé sur certains textiles comme le lin",* affirme Régis Chainot.

Pour opérer cette innovation majeure dans l'histoire domestique de la machine à laver, Electrolux s'est appuyé sur une étude conduite voici deux ans par l'Université de Bonn. Elle affirmait *"que le repassage est la tâche ménagère la moins appréciée des consommateurs européens".*
Selon l'étude, ces derniers la perçoivent et l'endurent comme une tâche ménagère chronophage, stressante, encombrante et risquée. D'où la mise au point de la technologie Steam System *"qui met une fois de plus l'innovation au service de l'utilisateur et qui constitue une vraie alternative au pressing".*

Trente mille cette année

Et le directeur de l'usine de Revin qui emploie aujourd'hui 530 salariés de préciser : *"Du lave-linge Top ou Front à la lavante-séchante, en passant par le sèche-linge, les utilisateurs pourront bénéficier de cette technologie innovante quel que soit leur choix d'appareils Electrolux".*
L'usine Electrolux située au bord de la Meuse abrite trois quatre longues chaînes de fabrication de machines à laver et leurs unités d'emboutissage, de plasturgie et de peinture.
Ces chaînes assemblent 330 machines à laver à l'heure, soit un appareil toutes les 11 secondes.
Electrolux fabrique des lave-linge équipés de la technologie Steam System depuis avril 2010. L'usine en produira 30 000 cette année pour le marché français et pour les marchés de l'Europe de l'Est, de l'Espagne, de la Suède, de la Grèce, de la Finlande, de la Belgique, de l'Italie et de la Norvège. L'année prochaine, Electrolux à Revin fabriquera 60 000 de ses lave-linge innovants.

REPÈRES

430 000 appareils produits en 2010 environ

37% e du CA en France et le reste à l'Export (dont : 17% Allemagne, 18% Europe de l'Est et Russie, 8% Italie, 9% HK Israël et Algérie).

Revin est le site historique de la machine à laver à chargement par le dessus (plus de 50 ans de production de ce type d'appareil) ;

A noter l'ancienneté totale du site : 156 ans.

Electrolux dans le monde c'est en 2009 :

Chiffre d'affaires : 10 Md€

Appareils Electroménager domestiques : 93%

42% en Europe, 31% en Amérique du Nord, 11% en Amérique Latine et 9% en Asie Pacifique et reste du Monde.

40 millions d'appareils vendus.

50 633 employés.

© Photos Electrolux

Réforme des CCI : la mutualisation est en marche

C'est donc acté depuis le mois de juillet par les parlementaires. La réforme du réseau consulaire des CCI renforcera en priorité l'échelon régional. Dès janvier 2011, la chambre régionale définira la stratégie économique du réseau champardennais et redistribuera aux chambres territoriales les ressources fiscales des entreprises.

Toutefois, le réseau consulaire des CCI de Champagne-Ardenne a déjà anticipé la mutualisation des certains moyens et de certains effectifs que requiert une telle réforme en profondeur.

« CCI International Champagne-Ardenne » est l'exemple même de cette anticipation. Il fédère les possibilités d'exportation des PME-PMI de la région Champagne-Ardenne. Ce service s'attache donc les sept conseillers de développement international des cinq CCI de la région. En mutualisant ses moyens de diagnostic, de prospection et de veille, CCI International renforce l'assistance de ses conseillers auprès des exportateurs.

Dès à présent, il s'agit de mutualiser au niveau régional les services et les applications informatiques, les services comptabilité, finances, achats et juridique, les services ressources humaines et les actions de communication.

L'informatique

La mutualisation est en cours avec le recrutement d'un directeur régional des services informatiques. Il aura trois années pour réaliser directement et complètement la mutualisation des services informatiques des cinq CCI territoriales de Champagne-Ardenne.

Comptabilité, finances et achat

Une pré-mutualisation est en cours avec le recrutement d'un directeur régional administratif et financier qui se chargera très progressivement de la mutualisation complète. En matière d'achat, il est prévu de créer un groupement d'achats des cinq CCI territoriales de Champagne-Ardenne.

Les ressources humaines

Au cours du 1er trimestre 2011, la CRCI doit recruter un directeur régional des ressources humaines qui se chargera progressivement d'harmoniser toutes les politiques de la gestion et de la formation des personnels des cinq chambres territoriales.

La communication

Pour l'heure, chaque chambre consulaire conserve son autonomie en la matière, tout en s'intégrant à un plan régional de communication.

Mode d'emploi des prochaines élections consulaires

Les électeurs ressortissants de la CCI des Ardennes pourront voter sur Internet ou sur tout autre réseau accessible depuis leur bureau ou leur domicile, entre le 25 novembre et le 8 décembre 2010 à 12h00.

Chaque électeur recevra les instructions nécessaires par voie postale afin de voter rapidement, avec un minimum d'imprimés et en toute confidentialité et cela à l'aide d'un système entièrement sécurisé. Les électeurs après s'être identifié, exprimeront leurs suffrages et les valideront au moyen des instruments d'authentification qui leur seront attribués.

Cinquante-sept CCI - dont les cinq de la Région Champagne-Ardenne - ont choisi cette procédure. Quelque 1,2 million d'électeurs représentant 60% du corps électoral national pourront participer ainsi au scrutin du 8 décembre 2010.

Ces électeurs recevront simultanément le matériel de vote par correspondance et pourront, s'ils ne possèdent pas d'ordinateur, adresser leur vote à la Préfecture des Ardennes par voie postale.

Pour qui voter ?

- Les électeurs de la CCI des Ardennes devront élire 30 membres titulaires.
- Le scrutin à un tour est majoritaire et plurinominal.
- Chaque électeur votera pour élire les membres de la sous-catégorie professionnelle à laquelle son entreprise est rattachée (se reporter au N°34 d'Ardenne Economique, page 8).
- La CCI des Ardennes est composée de 30 membres dont 9 siègeront également à la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale (CCIR).
- De plus, 9 membres de la CCI des Ardennes seront également élus (dans les mêmes sous catégories ou catégories que les précédents) afin de pallier les vacances éventuelles de sièges à la CCIR.

Les 30 membres de la CCI des Ardennes seront donc répartis comme suit :

Attribution	Industrie		Commerce		Services		Total
	0 à 19	>20	0 à 19	>20	0 à 19	>20	
CCIT + CCIR	2	2	1	1	1	2	**9**
CCIT + suppl CCIR	2	2	1	1	2	1	**9**
CCIT	3	4	3	1	1		**12**
Total	**7**	**8**	**5**	**3**	**4**	**3**	**30**

Nicolas Bouzou intervient souvent
à la radio et à la télévision.
Il est également le fondateur et le directeur
d'Asterès, une société d'analyses et de
prévisions économiques.
II est aussi chargé de cours de droit
des affaires et de management à Paris II-Assas.

Conférence sur les Ardennes à l'horizon 2020

Le 20 septembre dans les locaux de la CCI des Ardennes, l'assemblée générale de restitution de l'étude prospective d'Ardennes 2020 recevait le conférencier Nicolas Bouzou.

Nicolas Bouzou est l'auteur du « Petit précis d'économie appliquée à l'usage du citoyen pragmatique » (éd. Eyrolles, 2007) et dernièrement d'un essai très remarqué « Le capitalisme idéal » (éd. Eyrolles, 2010).
C'est un état des lieux de ce système économique dans le monde qui préconise « un capitalisme contemporain plus éthique, plus solidaire et plus juste ».
Quant à la sortie de crise, Nicolas Bouzou l'analyse ainsi : *"En 2010, nous attendons une reprise extrêmement molle pour trois raisons.*
Une double crise économique et bancaire affecte le potentiel productif d'un pays, notamment en raison des défaillances d'entreprises qu'elle provoque.
L'augmentation du chômage dans les pays de l'OCDE pénalisera la consommation des ménages, surtout dans un contexte où les prix devraient cesser de reculer et donc, de soutenir le pouvoir d'achat.
Enfin, la contribution de la politique économique à la croissance devrait être moins importante en 2010. L'aggravation de la situation des finances publiques exige un retrait progressif des plans de relance des deux côtés de l'Atlantique".

Du 21 au 28 novembre, faites de belles affaires au Vietnam

La Semaine française du Vietnam se déroulera à Hanoï du 21 au 28 novembre 2010. Cet événement international est une belle opportunité pour les entreprises ardennaises car le Vietnam est aujourd'hui un pays en pleine croissance économique.

Son économie industrielle et marchande exprime maintenant des besoins importants dans de multiples secteurs d'activités, notamment dans celui de la production de pétrole et de gaz. Or, des PMI ardennaises fabriquent des pièces destinées à l'industrie pétrolière, une production qui pourrait fort bien intéresser les Vietnamiens.

Dans leur pays, le secteur du BTP croît très rapidement grâce à l'exode rural vers les villes, l'augmentation du pouvoir d'achat des classes dirigeantes et des investissements étrangers. La société vietnamienne exprime aussi de très forts besoins de biens de consommation.

De fait, au Vietnam, bien des secteurs d'activités sont en fort développement. C'est le cas de celui de l'automobile (la 2ème monte en particulier), des transports (voies ferrées, aéroports, routes nationales, autoroutes, ports, ponts, etc.), des infrastructures économiques, des industries lourdes ou légères qui ont besoin de nombreuses pièces métalliques, du traitement des eaux et des déchets ménagers, de la machine-outil, de la santé.

Un forum et une exposition

La semaine française de Hanoï rassemblera les spécialistes du marché vietnamien et de nombreuses entreprises françaises qui ont investi ce marché d'avenir.

Deux événements seront organisés à l'occasion de cette semaine : un forum d'affaires et une exposition multisectorielle. Le forum permettra aux Ardennais de contacter des clients potentiels et des partenaires, de développer des relations avec des décideurs vietnamiens et d'appréhender leurs attentes. Aux Ardennais, l'exposition offrira l'occasion de promouvoir leurs entreprises, leurs produits et leurs savoir-faire.

Des PMI ardennaises fabriquent des pièces destinées à l'industrie pétrolière, une production qui pourrait fort bien intéresser les Vietnamiens.

A Hanoï, la CCI des Ardennes mettra gratuitement à la disposition des entreprises un stand collectif de 12 mètres carrés.

Contact : Anne Bibot au 03 24 27 87 56.

© Fotolia

Un nouveau directeur pour la Banque de France

Depuis le mois d'août, Gilles Lesellier, 53 ans, natif de Honfleur, dirige la Banque de France des Ardennes constituée d'une seule représentation à Charleville-Mézières employant une trentaine d'agents.

Entré en 1979 au service de la vénérable institution française, Gilles Lesellier y a fait toute sa carrière en gravissant un à un les échelons départementaux. Avant de diriger la Banque de France des Ardennes, il occupait le poste d'adjoint au directeur départemental à Limoges.

En plus des missions incombant traditionnellement à un directeur départemental de la Banque de France - c'est-à-dire de distribuer la monnaie dans les Ardennes, d'y assurer la politique monétaire du gouvernement et de surveiller l'économie ardennaise - Gilles Lesellier aura à cœur d'en être l'efficace médiateur départemental du crédit. Il veillera en effet à aider les entreprises en difficulté qui ont fait appel aux dispositifs de soutiens économiques mis en place par le gouvernement en 2009 pour lutter contre la crise.

"En ce moment, expliquait Gilles Lesellier *le 31 août, nous comptons sur les doigts de la main les dossiers que la Banque de France des Ardennes instruit dans ce cadre de la médiation du crédit. Il s'agit, pour la plupart des cas, de grandes entreprises départementales".*

À noter que le directeur de la Banque de France des Ardennes doit aussi « attribuer des cotations aux entreprises du département », superviser dans les Ardennes le fonctionnement du système bancaire, gérer à l'échelle départementale de grands fichiers tel celui des incidents de crédit aux particuliers et assurer le secrétariat de la commission des dossiers de surendettement.

Gilles Lesellier, directeur de la Banque de France des Ardennes

Quatre acteurs majeurs de l'appui aux entreprises

Soumises à la crise économique et financière, des PME-PMI des Ardennes ont eu des difficultés à disposer de capitaux frais pour parachever leurs investissements, continuer à innover et moderniser leurs outils de production.

Certaines de ces PME-PMI ont bien des difficultés à disposer de fonds propres pour renforcer leurs budgets de fonctionnement et continuer à assurer le paiement des salaires de leurs effectifs au travail. De fait, pour aider toutes ces PME-PMI ardennaises en difficulté, la CCI des Ardennes, le 21 juin à l'occasion de son assemblée générale et à l'initiative de son président Géraud Spire, a présenté les quatre grands acteurs et bailleurs de fonds du soutien économique direct aux entreprises. Les voici, formant ensemble une chaîne de financements d'appui aux entreprises, chaîne qui a reçu la garantie d'Oséo, la banque des PME-PMI.

1 - La Caisse des dépôts et consignations (CDC)

qui gère le fonds stratégique d'investissement (FSI) de 20 milliards d'euros et qui a mis en place des plates-formes régionales de financement en fonds propres (FSI-Pme) des entreprises.

2 - Champagne Ardenne Croissance

qui est une société régionale de capital-risque d'une capacité d'investissement maximum par opération de 380 000 € (financement en fonds propres des projets technologiques innovants).

3 - L'Institut régional de participation Ardenne Champagne (IRPAC)

qui est une autre société régionale de capital-risque d'une capacité d'investissement maximum par opération de 980 000 € (spécialiste du capital développement et du financement des transmissions - participations minoritaires).

4 - La société de capital-risque Avenir Action Ambition Ardenne (4A)

dont les fonds d'investissement sont abondés par les participations des entreprises adhérentes du club Ardenne Développement (participations minoritaires).

Contact : C. Sophie Pécheux, responsable de CAP 08 Cellule d'Accompagnement et de Prévention des difficultés en entreprises. mail : cspecheux@ardennes.cci.fr

Le roi cheval au Château du Faucon

Harold Robin, agriculteur et cavalier, y construit un complexe équestre très bien équipé. Il sera dédié aux propriétaires de chevaux et à leurs montures. Cette future entreprise créera douze emplois.

Le château du Faucon est situé sur la commune de Donchery. On y vient, depuis l'autoroute, par de petites routes et de longues allées ombragées de peupliers.

Un parc boisé de trente hectares dissimule aux quatre horizons ce bel édifice construit aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles. Des tours crénelées aux toits pointus flanquent le logis principal de belles pierres ardennaises et des douves en eau en cernent encore, sur trois côtés, la cour d'honneur.

A proximité de ces douves séculaires, dans d'anciennes dépendances du château dans lesquelles jadis avaient été aménagés les espaces conviviaux et commerciaux d'un club hippique, un vaste chantier de construction et de réaménagement a commencé. *"J'avais en projet depuis longtemps de bâtir des écuries destinées aux montures des propriétaires de chevaux, avec tout le confort nécessaire à une activité hippique soutenue : manège, carrière, club, hôtel, restaurant, etc."*, explique Harold Robin, agriculteur à Lamoncelle et passionné de chevaux.

Mais plutôt que d'investir sur des terrains appartenant à sa ferme, Harold Robin a acheté en 2007 le Château du Faucon dont les dépendances possédaient déjà des structures hippiques, des écuries et un vaste manège notamment, vestiges du centre équestre associé à un hôtel-restaurant aménagé dans le château.

Pédiluve, solarium et marcheurs

Au début de l'été, le jeune cavalier est passé à la réalisation de son projet.

"Nous bâtissons des écuries modernes qui contiendront 28 boxes, précise le nouveau châtelain. *À côté, s'élèvera un bâtiment destiné aux fourrages. Nous allons réaménager la carrière de 2 800 m² et le manège couvert de 800 m²".*

À noter que les nouvelles écuries, bien isolées quant à leurs rejets d'effluves animales par un système automatique de collectes et d'isolement des fumiers, disposeront d'un pédiluve, d'un solarium, de douches et de marcheurs automatiques.

Voilà pour la partie hippique qui comprendra en outre un club-house réservé aux propriétaires de chevaux et le rafraîchissement d'anciennes boxes.

Harold Robin fait aussi construire dans les dépendances qui jouxtent le manège un hôtel de quatorze chambres et un restaurant de quarante couverts.

La première partie des travaux (manèges, carrières, club et écuries) doit s'achever à la fin de l'année. La seconde partie (hôtel et restaurant) au cours du premier trimestre 2011.

Lorsque le futur Domaine du Faucon fonctionnera à plein, il emploiera une douzaine de salariés.

Investissement dans le Fonds Chaleur 2010

La CCI des Ardennes, l'Ademe et la Direction départementale des territoires contribuent à la réalisation du Schéma départemental des énergies renouvelables. Auprès des industries ardennaises, la CCI promeut le Fonds Chaleur et instruit certains de ses dossiers éligibles.

Géré par l'Ademe, le Fonds Chaleur est doté de 1 milliard d'euros de budget pour la période 2009 - 2011. Il a été créé pour développer la production de chaleur à partir des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique, etc.) et pour récupérer la chaleur issue des unités d'incinération d'ordures ménagères, des process industriels et des productions d'électricité ne bénéficiant pas de tarif d'achat régulé par EDF.

Le fonds Chaleur est destiné à l'amélioration de l'habitat collectif, aux projets environnementaux des collectivités et à ceux de toutes les entreprises (agriculture, industrie, tertiaire).

Le fonds finance la production et le transport de chaleur à partir d'énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire, biogaz, etc.). Il doit aussi favoriser l'emploi et l'investissement dans les

© Fotolia

secteurs environnementaux et des économies d'énergies. Il devrait permettre la production supplémentaire de 5,5 millions de tonnes d'équivalent pétrole (tep) de chaleur renouvelable ou de récupération à l'horizon 2020.

Contact : Service Ardennes Expansion - tél : 03 24 56 62 90

© Fotolia

Quand les entreprises s'approprient les NTIC

Disposer d'infrastructures d'accès au haut et au très haut débit est une nécessité pour l'attractivité des Ardennes, au bénéfice de leurs habitants et de leurs entreprises. La réduction de la fracture numérique consiste à équiper et former les foyers défavorisés en facilitant le reconditionnement des ordinateurs usagés.

Il s'agit aussi de garantir à tous les Ardennais l'accès à l'Internet haut débit, de former les seniors (en les accompagnant) aux technologies de l'information et d'intégrer davantage à l'enseignement scolaire la formation aux NTIC.

Il s'agit en outre de communiquer aux TPE et PME et au grand public les usages du numérique et de rendre le web accessible aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Nombre de collectivités dans les Ardennes, à l'instar de leur Conseil général, se sont engagées ou s'engagent dans des programmes d'aménagement numérique de leur territoire.

Un partenariat avec Orange

La CCI des Ardennes s'engage à son tour dans cette voie en instaurant un partenariat avec Orange qui soutient activement les entreprises ardennaises dans leurs démarches d'appropriation des NTIC.

Ainsi, pour participer à la réduction de la fracture numérique, la CCI des Ardennes et des entreprises ardennaises travaillent de concert sur des pistes de coopération pratiques. Elles répondent aux besoins exprimés lors de l'opération de visite « 1000 entreprises » conduite par Ardennes Expansion depuis septembre 2009.

© Fotolia

Le banquier, cet inconnu célèbre

L'événement s'est déroulé le 15 juin 2010 dans les locaux de la CCI des Ardennes à Charleville-Mézières. Son service de formation y avait organisé un petit-déjeuner sur le thème général « Entretenir une relation durable avec son banquier ». Une trentaine de chefs d'entreprise et de commerçants ardennais ont participé à ce petit déjeuner très convivial qui fut animé par Alain Docquier, le président du comité local des banques et par Hélène Gautier qui est la responsable du service des entreprises à la Banque de France à Charleville-Mézières. Rappelons que dans l'année deux conférences, l'une sur le thème « Période de crise : votre banque et vous » et l'autre sur le thème « Je prépare mon dossier pour négocier avec mon banquier », avaient précédé le petit-déjeuner du 21 juin apprécié des participants. *"Nous repartons avec de bons outils de travail dont nous ne disposions pas auparavant"*, a témoigné l'un d'entre eux. Il est capital que les banquiers s'investissent au quotidien aux côtés des PME-PMI.

Les instants cruciaux du *e*-commerce

Le 28 juin 2010, à Charleville-Mézières à la Maison de l'Ardenne et dans le cadre de la formation générale du « Passeport pour l'Economie Numérique » (PEN), le service Formation de la CCI des Ardennes avait organisé un petit-déjeuner d'information. La manifestation a porté sur le thème des « Instants e-commerce ». Elle fut animée par Oxatis, entreprise partenaire du PEN au même titre que Google et Microsoft. Cette approche thématique a offert à la vingtaine de participants l'occasion de découvrir ou d'approfondir leurs connaissances quant à leurs possibilités de présenter leurs entreprises et leurs produits sur le Web. Des spécialistes locaux en la matière ont pu présenter leur savoir-faire.

Contacts : Sandrine Delan,
tél : 03 24 56 62 63
mail : sdelan@ardennes.cci.fr

© Istock

Envoyés spéciaux en Pologne et en Roumanie

Le réseau national des EGC reçoit chaque année de l'Europe un certain volume financier du programme Erasmus et le répartit parmi les EGC adhérentes du réseau selon les projets de mobilité européenne de leurs étudiants et leurs professeurs.

En 2010, l'EGC de Charleville a de nouveau bénéficié de l'aide européenne.

Deux étudiants de 3ème année, Vincent Porte et Laura Mannarini ont bénéficié chacun d'une bourse Erasmus d'un montant de 900 € dans le cadre de leur stage de fin d'études (de 4 à 6 mois) effectué en Pologne pour Vincent et en Roumanie pour Laura. La maîtrise de deux langues européennes (anglais-allemand ou anglais-espagnol) à l'issue de leur cursus de trois ans (dont huit semaines passées à l'étranger dans des établissements linguistiques) leur a permis de s'adapter rapidement à leurs nouveaux environnements professionnels.

Vincent a effectué son stage dans une société polonaise de Cracovie, leader des entreprises privées d'appui commercial et industriel au service des sociétés françaises du marché polonais.

Laura, quant à elle, a travaillé en Roumanie à Cluj-Napoca au sein d'une entreprise de packaging. Son thème de stage a été la création et le développement d'une gamme d'emballages pour bijoux.

Après avoir obtenu leur diplôme en juillet 2010, ces deux étudiants de l'EGC recherchent un emploi dans les domaines du marketing ou de l'international.

Il y a du bon sens à l'EGC

A la suite du forum Création/Reprise d'Entreprises qui s'est tenu cet hiver à Charleville-Mézières, le Conseil Général des Ardennes et l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) ont organisé un jeu concours départemental ; jeu intitulé « Une idée de nouvelle entreprise » qui récompense des projets de nouvelles activités économiques, originales et réalistes.

Le jury de sélection a retenu dix lauréates dont six « idées » d'étudiants de l'EGC de Charleville-Mézières. Ces projets peuvent s'accomplir dans la prestation de services aux particuliers et aux entreprises, alliant créativité, bon sens et développement durable.

Ce fut une excellente opportunité pour les étudiants de l'EGC de confronter les enseignements reçus et la réalité économique.

La proclamation des résultats a eu lieu le vendredi 4 juin 2010 à l'Hôtel du Département en présence de Benoît Huré, Président du conseil général et de Philippe Mathot, Directeur général de l'APCE.

Les lauréats de l'EGC

Ornella PALUMBO, étudiante en 1ère année,
Romain BADRE, étudiant en 1ère année,
Victorien BRIVOT, étudiant en 1ère année,
Noémie DEVIE, étudiante en 1ère année,
Julien BAZOGE, étudiant en 2ème année,
Thomas GRAFTIAUX, étudiant en 3ème année.

Apprendre l'Anglais à San Francisco

" Ce qui m'a le plus surpris en découvrant San Francisco, c'est le gigantisme de la ville", **raconte Laura Sohier, 21 ans, étudiante de 2ème année de l'Ecole de gestion et de commerce (EGC) de la CCI des Ardennes.**

Entre mai et juin 2010, en compagnie de onze autres étudiants ardennais, Laura native de Charleville-Mézières, a effectué un stage d'un mois dans une école de langues de la grande ville californienne.

"L'école est très bien située au centre de la mégapole, à dix minutes à pied des grands centres commerciaux, précise Laura. *Nous avons été divisés en groupes de niveaux différents. Nous avions quatre heures de cours tous les matins, des cours très instructifs, très progressifs. L'après-midi, l'école Embassy nous a proposé diverses activités qui nous ont obligés à parler exclusivement anglais. Au bout de quelques jours, nous étions capables de soutenir une conversation avec les gens dans la rue et même de renseigner les touristes qui s'étaient perdus".*

La formule évoluera en 2012

En Champagne-Ardenne, l'EGC de Charleville-Mézières est le seul établissement consulaire à organiser des séjours de pratiques linguistiques en immersion dans des pays étrangers.

Depuis dix ans, avec l'aide financière du Conseil général des Ardennes, l'école supérieure de la CCI envoie ses étudiants en commerce et marketing apprendre efficacement l'Anglais un mois durant à l'académie de l'Embassy CES, un collège de langues de San Francisco (Californie). Les étudiants ardennais y obtiennent le diplôme international du TOEIC « Test Of English for International Communication », niveau indispensable à de futures carrières dans les activités commerciales internationales.

Au cours de ces dix dernières années, plus de deux cents étudiants de l'EGC ont séjourné à San Francisco et en sont revenus bilingues pour le moins.

La CCI envisage maintenant une évolution de la formule d'immersion à l'étranger, évolution qui prendra effet en 2012. Au stage d'un mois dans une école de langues à Londres succèdera un second stage d'un mois dans une entreprise de la City londonienne.

Honneur à la 33ème Promotion

La 33ème promotion de l'EGC de Charleville-Mézières a donc terminé son cursus de formation, avec d'excellents résultats.

Ils ont été annoncés le mardi 30 juin 2010 en présence de Mme Lambert, trésorier adjoint de la CCI des Ardennes et présidente du jury d'attribution des diplômes de l'EGC.

Mme Lambert était accompagnée de nombreux professionnels d'entreprise invités à participer aux soutenances de stages des vingt-cinq étudiants de 3ème année de l'EGC.

Le taux de réussite a atteint les 96%.

Seule, une étudiante n'a pas validé l'ensemble de ses épreuves de fin d'études.

Le Bachelor EGC délivré après une formation généraliste de trois années post-bac prépare à des fonctions de responsable en marketing, commercialisation et gestion, et cela dans le cadre de l'internationalisation des marchés.

A l'issue de leur cursus à l'EGC,

- 33% des étudiants de la 33ème promotion étaient en situation d'emploi (CDI/CDD),
- 50% se dirigeaient vers une poursuite d'études en Master,
- et 17% d'entre eux étaient en recherche d'emploi.

agenda

International

15 et 16 octobre :

Découverte d'éco-matériaux innovants en Wallonie dans le cadre du programme européen transfrontalier Bâti D² « promotion de la construction durable en transfrontalier ».

Contact : Charles GUNTHER - tél : 03 24 27 87 65
mail : cgunther@ardennes.cci.fr

Du 2 au 5 novembre :

Salon MIDEST

N°1 mondial des salons de sous-traitance industrielle.

Lieu : à PARIS-NORD-VILLEPINTE.

Contact : J.L. CLEMENT - tél : 03 24 27 87 57
mail : jlclement@ardennes.cci.fr

Du 21 au 28 novembre :

Semaine française au Vietnam. Forum d'affaires et exposition multisectorielle.

Semaine française au Vietnam.
Forum d'affaires et exposition multisectorielle..

Contact : Anne BIBOT - tél : 03 24 27 87 56
mail : abibot@ardennes.cci.fr

Entreprise

Les 20 et 21 octobre

Stimulez votre créativité d'entrepreneur

Inscriptions : ntoussaint@ardennes.cci.fr
tél : 03 24 56 62 89

Formation

28 octobre : Participation au 1er salon régional de l'Emploi et de la Formation.

25 novembre : Remise des diplômes EGC, IFV, ISCEE.

Recrutement EGC

27 et 28 septembre :
Séminaire d'Intégration des nouveaux étudiants de l'EGC.

29 septembre : Rentrée de l'EGC.

IFV

4 octobre 2010 : Rentrée de la 25ème promotion du cycle NEGOVENTIS "Technicien des Forces de Vente" à l'IFV des Ardennes.

Juillet à Décembre :
Recrutement pour le cycle NEGOVENTIS 'Technicien Supérieur des Forces de Vente' à l'IFV des Ardennes.

Décembre 2010 : Remise des diplômes IFV.

Services

Mercredi 20 et jeudi 21 octobre :

Rendez-vous B2fair

Lieu : Ce salon se déroule à Liège. **Pour qui :** Ce grand rendez-vous d'affaires européen s'adresse à nos entreprises de services, aux entreprises de la région Champagne Ardenne. La CCI des Ardennes est partenaire national de cette opération. C'est la CCI du Grand Duché du Luxembourg qui organise. L'inscription se fait en ligne. Cette rencontre se déroule simultanément avec le Forum des entrepreneurs. La CCI des Ardennes propose également un stand collectif aux entreprises de services, aux entreprises de la région.

Vendredi 3 décembre :

5ème Speed Dating Business : nouvelle formule.

Contact : Valérie de La Ville Fromoit
tél : 03 24 56 62 40
mail : vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

SFIA

12 octobre :

Réunion régionale Automobile coopération Pôle automobile et SFIA

Lieu : à Reims.

COMMERCE

Lundi 25 octobre :

Les Rencontres du Commerce en Champagne-Ardenne

Lieu : à Châlons-en-Champagne. **Quoi :** « Demain, quels clients et quels commerces dans nos villes ? »

Forum Création / Reprise d'entreprise

Quand : les 22 et 23 octobre

CCI entreprendre en France

Entreprendre dans les Ardennes

Pour tout porteur de projet, réunion d'information collective de 9h à 12 h. La 1ère étape pour faciliter les démarches de tout porteur de projet.

Site de Sedan	Site de Charleville
14 octobre	7 octobre
4 novembre	28 octobre
18 novembre	10 novembre (mercredi)
2 décembre	25 novembre
	9 décembre
	16 décembre

Renseignement et inscription :
Pascale FRELIN - tél : 03 24 56 62 39

Champagne Ardenne

L'artisanat : acteur d'un développement durable

Quand : jeudi 7 octobre, de 17h 45 à 19h 40
Lieu : Hôtel de Région, 5 rue Jéricho à Chalons-en-Champagne.
Pour qui : Cette manifestation s'adresse aux entreprises artisanales des métiers de service et de production, aux collectivités et aux organismes du secteur de l'artisanat.
Le dossier d'inscription pour les exposants est téléchargeable à partir du lien suivant : http://www.troyes.cci.fr/se-developper/qualite-securite-environnement/jredd-article555.html.

Contact presse CNAMS :
Sophie LAROSE, tél : 03 26 47 22 55

Journée régionale de l'environnement et du développement durable

Le rendez-vous des entreprises et des collectivités locales.
Quand : Mardi 23 novembre
Lieu : à Troyes Expo Club

Le cru 2010 des maîtres restaurateurs

- Monsieur Alain LETERME, (Restaurant Au bon vieux temps), Président du Cercle des Restaurateurs d'Ardennes ,
- Monsieur Christophe MELIN, (La Clé des Champs),
- Monsieur Emmanuel BOUCHARD (Le Lard des Mets),
- Monsieur Jean-Michel MARCHAL (Aux Chandeliers),
- Monsieur François BEGUIN (Président de l'UMIH),
- Monsieur Géraud SPIRE, (Président de la CCI des Ardennes),
- Monsieur Jean-François SAVY, (Préfet des Ardennes).